Commune de Champ le Duc

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 23 janvier 2019

Début séance : 18H00
Fin de séance : 19H35

Nombre de Conseillers :

En exercice :	13	L'an deux mille dix-neuf
		Le vingt-trois janvier à dix-huit heures
présents :	10	Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMP LE DUC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
votants :	12	à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Louis MENTREL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2019

Membres présents : M. Jean-Louis MENTREL, Mme Christiane MARCHAND, M. Nicolas DELOY, Mme Agnès PONTECAILLE, Mme Patricia LEMBKE, M. Mario VALSECCHI, M. Jean-Charles DAMIANI, M. Pascal CLAUSS, M. Sylvain CAPELLE, Mme Arlette AUBRY.

Membres absents : Lionel GUIBERTEAU

Procurations : M. CUNIN Philippe a donné procuration à Mme Christiane MARCHAND pour le vote
Mme Corinne FRANOUX a donné procuration à M. Mario VALSECCHI pour le vote

Secrétaire de séance : Nicolas DELOY

Le Procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité,

Il convient de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- **Ouverture de crédits par anticipation – Déclaration de projet – Entreprise GAIFFE**

2019-01: Intégration de la commune de Laval sur Vologne dans le RPI Beauménil-Champ le Duc-Fiménil

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le souhait de la commune de Laval sur Vologne d'intégrer le RPI sus nommé.
Considérant les effectifs actuels des 2 écoles primaires et en vue d'éviter des fermetures de classes et après les explications apportées par Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accéder à la demande de la commune de Laval sur Vologne.

2019-02 : Modification de la durée Hebdomadaire de service de Madame PIEGLE Edith Adjoint Administratif Territorial Titulaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité, pour des raisons de service, d'accorder 2h supplémentaires à la durée hebdomadaire de travail de 13h de Madame Edith PIEGLE Adjoint Administratif Territorial Titulaire à compter du 01/02/2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Décide d'accorder 2 heures supplémentaires sur la durée hebdomadaire de service de 13h de Madame Edith PIEGLE Adjoint Administratif Territorial Titulaire à compter du 01/02/2019 pour une durée indéterminée.

-Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents s'y rapportant

2019-03 : Campagne de déneigement 2018-2019 : désignation du prestataire

Monsieur le maire présente à l'ensemble des membres du conseil municipal la proposition de Monsieur Fabrice CLAUDEL 11, rue de la Vologne à Champ le Duc pour la campagne de déneigement 2018-2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**APPROUVE** la proposition faite par Monsieur Fabrice CLAUDEL à savoir :
déneigement & salage des voies communales à raison de 83.00 € HT de l'heure soit 91.30 € TTC,

-**RETIENT** Monsieur Fabrice CLAUDEL comme prestataire pour effectuer la campagne de déneigement 2018-2019 sur la commune de Champ le Duc,

-**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2019-04: Subvention voyage scolaire à Paris, Collège Charlemagne de Bruyères

Le Maire informe les membres du conseil municipal que les élèves du Collège Charlemagne de Bruyères vont participer à une sortie à Paris les lundi 27 mardi 28 mai 2019 et qu'un élève est domicilié sur la commune de Champ le Duc. Le coût total du voyage s'élève à 190 € par élève et la participation familiale s'élèvera à 25 € maximum.

Une demande de subvention pour l'élève Jacky OLIVIER a été sollicitée pour notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-**DECIDE** à 8 voix contre et 4 abstentions, de ne pas octroyer de subvention à l'élève Jacky OLIVIER domicilié sur Champ le Duc.

2019-05: Annulation des marchés à tranches conditionnelles n°1 et 2, Programme de voiries 2015 : Rue de l'Ecole et Rue Charlemagne, Entreprise BOULAY TP de CHAVELOT

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'annuler les marchés à tranches conditionnelles n°1 et 2 relatifs au Programme de voiries 2015 dirigé par l'Entreprise BOULAY TP, concernant la Rue de L'Ecole pour un montant TTC de **50 625.90 €** et la Rue Charlemagne pour un montant TTC de **76 866.00 €.**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

-**DECIDE** d'annuler les marchés à tranches conditionnelles n°1 ET 2 relatifs au Programme de voiries 2015 dirigé par l'entreprise BOULAY TP de CHAVELOT concernant la Rue de l'Ecole pour un montant TTC de **50 625.90 €** et la Rue Charlemagne pour un montant TTC de **76 866.00 €.**

2019-06 : Ouverture de crédits par anticipation – Déclaration de projet – Entreprise GAIFFE

Considérant la déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU Plan Local d'Urbanisme de l'entreprise GAIFFE,

Considérant l'insuffisance des Restes à réaliser sur l'article 202 en section d'investissement,

Considérant que le budget 2019 n'est pas encore voté,

Il est nécessaire de prévoir une ouverture de crédits par anticipation sur l'article 202 pour un montant de 2 950.00 € afin de mandater les dépenses afférentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-**DECIDE** d'ouvrir des crédits 2019 par anticipation sur l'article 202 de la section Investissement en Dépenses pour un montant de 2 950.00 €, le budget communal 2019 n'ayant pas encore été voté.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

AFFAIRES DIVERSES :

- **Orientations budgétaires :** Travaux voirie, préparation des travaux centre du village avec lancement des appels d'offres pour démarrage des travaux en 2020, agrandissement de la ZAE par une modification du PLU, Transport scolaire RPI et embauche d'une personne à prévoir pour le périscolaire et le ménage des bâtiments publics.
- **Point sur le contrat aidé :** Embauche en décembre 2018 de Monsieur Cédric SIMONIN, satisfaction du travail fourni et de son implication.
- **ONF :** Vente de coupes de bois à Gérardmer. Adjudication du 20 Novembre 2018, parcelles 18.U pour 2 100.00 €.
- **DGFIP DES VOSGES :** Dégrèvements spéciaux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties en cas de perte de récolte.
- **Préfecture des Vosges :** Courrier de M. le Préfet des Vosges pour une demande écrite justifiant le lancement du projet de développement touristique et de loisirs sur la ZAE.
- **Direction Régionale de l'Environnement :** Courrier du Président de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale pour une demande d'information complémentaire sur le projet de déclaration de l'entreprise GAIFFE.
- **Conseil Départemental :** Accord demandes de subvention pour travaux éclairage public rue de la Lizerne d'un montant de 6 127 € et travaux rue de la Fénure, rue du Coq de Bruyères et de la Glacière d'un montant de 11 210 €.
- **Préfecture des Vosges :** Courrier de M. le Préfet des Vosges concernant l'adaptation de la posture Vigipirate « Post attentat de Strasbourg ».
- **Préfecture des Vosges :** Courrier de M. le Préfet des Vosges pour le lancement du grand débat public sur les communes. Proposition d'organisation d'un grand débat public sur la commune de Champ le Duc.
- **Région Grand Est :** Courier du Président de la région Grand Est informant de la fusion des Conseils Départementaux alsaciens à partir de 2021 afin de créer une Collectivité Européenne d'Alsace issue du protocole d'accord signé à Matignon le 29 octobre 2018.
- **PEFC Grand Est :** Courrier du Président de la Maison de la Forêt et du Bois proposant le bulletin de renouvellement d'engagement à la certification PEFC (Promouvoir la gestion durable de la Forêt).
- **CCB2V :** Compte rendu du Conseil Communautaire du 13 Décembre 2019.
- **INSEE :** Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité.
- **Société LOSANGE :** Pose d'une armoire rue de la Lizerne pour la fibre optique.

- **ENEDIS :** Coupure d'électricité pour travaux de renforcement du réseau électrique le jeudi 17 janvier 2019 entre 08h00 et 12h30.

- **MSAP :** Focus des Maisons de Services Au Public (MSAP) Bruyères/ Brouvelieures/Docelle. En 2018, les animatrices ont répondu à 2765 demandes contre 1314 demandes en 2017. Cette hausse peut s'expliquer par l'ouverture en juin de la MSAP de Docelles qui reçoit en moyennes 61 demandes par mois.

- **Les Amis de la Santé des Vosges :** Rapport à l'Assemblée Générale des Amis de la Santé des Vosges sur le contrôle des comptes de l'exercice 2018. La commission a procédé à la vérification des comptes de l'association sur l'exercice 2018 et a constaté que les montants concordent bien avec la comptabilité.

- **ONF :** Diffusion du 4ème numéro de Forêts publiques Grand Est sur les grandes lignes du programme Régional Forêt-bois Grand Est, avec un focus sur les actions concernant la restauration et le maintien de l'équilibre forêt-gibier dans les forêts du Grans Est.

- **SVPA Brouvelieures :** Courrier de remerciements du Centre de Secours Animalier de Brouvelieures pour le versement de leur subvention.

- **Colis de Noël 2018 :** Courrier de remerciements de la part de Nanou et Jean-Claude POUMAREDE pour leur colis de Noël 2018.

La séance est levée à 19H35
Vu pour être affiché le 30 janvier 2019, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Champ le Duc, le 30 janvier 2019

Le Maire, Jean-Louis MENTREL